



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

06 avril 2016

Le litige foncier opposant le ministre d'Etat Rivo Rakotovoao et l'ancien Chef d'Etat Marc Ravalomanana fait la Une des actualités de ce jour. Si un autre litige foncier a auparavant opposé les deux hommes dans le quartier d'Andohatapenaka, le problème concerne cette fois-ci le terrain dit « Andohatapenaka domaine ». D'une part, Marc Ravalomanana affirme détenir les documents attestant que le terrain lui appartient. D'autre part, le ministre d'Etat Rivo Rakotovoao a expliqué que le droit de propriété est revenu à l'Etat depuis le 09 août 2010, et qu'il compte y construire une gare routière. Par ailleurs, les quotidiens se sont également focalisés sur les tensions entre le président de la République et le Premier ministre, suite à la récente déclaration de Hery Rajaonarimampianina concernant un éventuel remaniement gouvernemental.

Politique interne

LA TENSION EST PALPABLE ENTRE LE CHEF DE L'ETAT ET LE PREMIER MINISTRE

Une journée après l'annonce faite par le Président Hery Rajaonarimampianina selon laquelle le remaniement viendra au moment opportun, le courant ne passe plus entre le numéro Un malgache et le Premier ministre Jean Ravelonarivo. Les deux hommes forts du pays ont esquivé les questions posées par les journalistes par rapport à l'état de leur relation, en marge de la cérémonie de prestation de serment du nouveau directeur général du Service des renseignements financiers ou SAMIFIN, hier à Anosy. Le président Hery Rajaonarimampianina a demandé aux journalistes de poser la question au Premier ministre Jean Ravelonarivo. Ce dernier de rétorquer que cette question doit être adressée au Chef de l'Etat. En somme, les deux chefs de l'Exécutif se sont renvoyé la balle. Et pour cause, l'éventuel remaniement annoncé par le Président, hier, n'a pas rassuré le chef du gouvernement. A cela s'ajoute les critiques du président de la République à l'égard de certains ministres. (L'Express de Madagascar, p. 3 ; Midi Madagasikara, p. 3)

- Apparemment, les offensives de charme lancées par le Général Jean Ravelonarivo à l'endroit des sous-officiers, des natifs du Sud-Est, et des autres ténors des secteurs-clés de la vie socioéconomique du pays n'ont pas porté leur fruit, opine **Midi Madagasikara**. Par ailleurs, le Premier ministre ne veut pas se laisser faire, car, selon les rumeurs, il pense s'appuyer sur le soutien de l'église catholique, conclut le quotidien. (p. 3)
- De l'avis de **La Gazette de la Grande Île**, les conseillers du président de la République et quelques ministres du gouvernement Ravelonarivo complotent actuellement pour limoger le Premier ministre de son poste. Le quotidien avance qu'une réunion s'est tenue dans les locaux du ministère de la Fonction publique lundi dernier, afin de se pencher sur les stratégies à adopter pour évincer Jean Ravelonarivo. Selon une source du quotidien, la démission collective des ministres actuels serait envisagée. Ainsi, le Premier ministre serait contraint de renoncer à son poste. Plusieurs paramètres, notamment le remaniement gouvernemental, laissent présager une nouvelle crise, conclut le quotidien. (p. 12)
- Pourquoi le Chef de l'Etat a-t-il fait en sorte d'éviter la presse à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment du nouveau directeur général de la SAMIFIN ?, s'interroge **La Gazette de la Grande Île**. Quoi qu'il en soit, il est clair que Hery Rajaonarimampianina se prépare une nouvelle fois à outrepasser la Constitution, pour procéder au remaniement gouvernemental, opine le quotidien. (p. 13)
- D'après une source de **La Vérité**, la communauté internationale n'est pas défavorable à un éventuel remaniement gouvernemental. « Le gouvernement pourra être remanié si Hery Rajaonarimampianina le veut. Ce ne serait ni une revendication ni une obsession pour la

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Communauté internationale », confie la source du quotidien. (p. 2)

- Dès que les membres du staff de certains ministères ont appris de la bouche du Président Rajaonarimampianina que le remaniement sera engagé à un moment inattendu, ils ont cherché à rattraper leur retard en termes de communication, avance **L'Observateur**, p. 2.
- Après ces déclarations du Chef de l'Etat, il est clair actuellement que le remaniement gouvernemental n'est plus qu'une question d'heure. L'équipe de Ravelonarivo qui a été décriée de toutes parts est, en somme, une équipe incompétente, estime **Tia Tanindrazana**, p. 2.

LITIGE FONCIER A ANDOHATAPENAKA : RAVALOMANANA DECLARE LA GUERRE A RIVO RAKOTOVAO

L'ancien président de la République Marc Ravalomanana a ouvertement déclaré la guerre au ministre d'Etat chargé des Projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement, Rivo Rakotovo. Cette fois-ci, l'objet du litige est le terrain dit « Andohatapenaka domaine », portant le titre numéro 60.777-A. En effet, le ministre d'Etat envisage d'y construire une gare routière, qui remplacera l'ancienne gare située au « Fasan'ny Karàna » ; tandis que Marc Ravalomanana en revendique la propriété. « Le terrain appartient encore au groupe Tiko et nous avons les documents qui le prouvent. (...) Des projets du Tiko Agri sont déjà en cours », a expliqué Marc Ravalomanana. Notons que le groupe Tiko y avait déjà érigé un mur de clôture, mais celui-ci a été démantelé par les forces de l'ordre. « (...) Une consultation aurait dû être effectuée par le ministre d'Etat avant de prendre une telle décision », tonne l'ancien Chef d'Etat. Présent à Andohatapenaka, hier, Marc Ravalomanana a affirmé que le ministre d'Etat ne respecte pas l'Etat de droit. De son côté, le ministre a expliqué que le droit de propriété est revenu à l'Etat depuis le 09 août 2010, et le groupe Tiko n'a pas fait de recours depuis lors. Selon le numéro deux du gouvernement, ce n'est pas un problème entre lui et l'ancien Président mais plutôt une affaire d'Etat. (**L'Express de Madagascar**, p. 8 ; **Midi Madagasikara**, p. 2 ; **Les Nouvelles**, p. 18 ; **Madagascar-Laza**, p. 14)

- Lors d'un point de presse qu'il a tenu hier, Rivo Rakotovo a précisé que son département agit dans le respect de la loi dans la réalisation des différentes infrastructures, en appuyant son argumentaire par un certificat juridique. Il a également expliqué que la décision municipale n°001 CUA/CAB. 15, délivrée le 21 décembre 2015 autorisant la société Asa Lalana Malagasy à ériger un mur de clôture sur ledit terrain ne respecte pas les législations en vigueur. Il explique que la Commune doit exiger un titre foncier avant de délivrer une telle autorisation. (**Midi Madagasikara**, p. 5)
- Dans ses explications, le ministre d'Etat a réveillé les vieux démons, en rappelant que ces propriétés remises à l'Etat ont occasionné des troubles en 2009. Rivo Rakotovo a lancé des piques directes à l'ancien Chef d'Etat, notamment en dévoilant que ce dernier aurait incité les coopératives de transport pour qu'elles refusent le déplacement des gares routières. « Nous entendons ces faits », a souligné le numéro deux du gouvernement. (**Madagascar-Laza**, p. 2)
- Les agissements de Marc Ravalomanana à Andohatapenaka ne sont que simulacres, tonne **La Gazette de la Grande Île**. Le quotidien avance que l'actuel ministre d'Etat était un des collaborateurs de Marc Ravalomanana, lequel a participé à l'accaparement de terrains fonciers à Ambatondrazaka, du temps où il était à la tête du pays. D'ailleurs, « Marc Ravalomanana sait maintenant ce que l'on ressent en étant victime de l'abus de pouvoir. Il n'a pas à se plaindre car, à l'époque, il en a fait de même », note le quotidien. (p. 13)
- L'ancien président de la République ne se fait pas prier pour narguer les dirigeants actuels. Il souhaite visiblement avoir le contrôle sur la carrière politique de Rivo Rakotovo. Le fondateur de l'empire Tiko a proféré des menaces à peines voilées à l'encontre du président national du parti HVM, avance **Madagascar Matin**, p. 4.
- D'après la lecture faite par **Tia Tanindrazana**, le ministre d'Etat Rivo Rakotovo abuse de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



son pouvoir pour s'accaparer les biens du groupe Tiko. Il n'a pas informé Marc Ravalomanana de ce projet concernant la construction d'une gare routière à Andohatapanaka. Le quotidien rappelle le litige foncier, opposant les deux hommes, dans ce même quartier d'Andohatapanaka, qui a finalement donné gain de cause au numéro deux du gouvernement. (p. 3)

Economie et société

LA SOCIETE PROMOTRICE DE L'ACD PORTE PLAINTe CONTRE LES ETATS-UNIS

La société Associated Transport and Management System attaque les Etats-Unis en justice, suite à une publication postée par l'Ambassade américaine sur sa page Facebook en février, à propos du système Advance Cargo Declaration. Après des altercations sur les réseaux sociaux, la société béninoise ATPMS, promotrice de l'ACD à Madagascar, a publié une lettre ouverte dans certains quotidiens de la capitale, dans laquelle la société explique qu'elle entend engager des poursuites judiciaires contre les Etats-Unis pour propos dénigrants et diffamatoires. Rappelons que le 24 février dernier, l'Ambassade américaine avait publié un post indiquant que le système ACD prévu par la société ATPMS ne constitue pas une exigence pour les conteneurs de fret expédié aux Etats-Unis. « (...) Il n'y a aucune exigence prévue ni par les garde-côtes des Etats-Unis dans le cadre du programme international de sécurité des ports, ni pour le code de l'International Ship and Port Facility Security Code, pour un système ACD tel que la société ATPMS le prévoit. » Selon l'ATPMS, cette publication semble avoir influencé le gouvernement malgache, lequel a décidé d'annuler purement et simplement les redevances ACD quelques jours plus tard. « L'ambassade a lancé une offensive en ayant parfaitement conscience de la force qui est prêtée à la parole américaine dans le monde et principalement à Madagascar, et des conséquences inéluctables que toute déclaration de sa part pourrait avoir », explique la lettre de l'ATPMS. Par ailleurs, la position américaine à ce propos reste inchangée : « l'ambassade a déjà dit tout ce qu'elle avait à dire sur ce sujet dans sa déclaration du mois de février et dans nos conversations avec les hauts responsables malgaches », explique un responsable de l'Ambassade américaine. Notons que les opérateurs économiques privés, à travers l'association professionnelle des armateurs et consignataires de Madagascar, et le groupement des entreprises à Madagascar, sont montés au créneau pour s'opposer à l'application de l'ACD. (L'Express de Madagascar, p. 3)

LE NOUVEAU DG DU SAMIFIN A PRETE SERMENT HIER

Le nouveau directeur général du SAMIFIN, Lamina Boto Tsara Dia, a prêté serment hier devant la Cour Suprême. « Nous allons appliquer des méthodes plus performantes pour obtenir des résultats concrets. (...) Nous allons en même temps améliorer les structures et la capacité du SAMIFIN, tout en se soumettant aux normes recommandées par les bonnes pratiques internationales (...) », a-t-il déclaré lors de sa prestation de serment. Il a comme priorité d'effectuer une évaluation sur le travail du SAMIFIN, mais également d'apporter des améliorations sur certains points, dont l'investigation, la prévention et la condamnation des actes de blanchiment d'argent. Selon Lamina Boto Tsara Dia, une synergie de tous les acteurs concernés, et une cohérence des actions sont nécessaires afin de mener à bien la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Plusieurs hauts responsables étatiques, dont le Chef de l'Etat Hery Rajaonarimampianina, et le Premier ministre Jean Ravelonarivo ont été présents à cette cérémonie. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Midi Madagasikara, p. 4 ; Madagascar-Laza, p. 3 ; Madagascar Matin, p. 3 ; La Vérité, p. 2 ; L'Observateur, p. 3 ; Tia Tanindrazana, p. 3)

- La tâche qui attend le nouveau directeur général du Service de renseignements financiers sera titanesque, souligne **Les Nouvelles**. Outre la volonté d'en finir avec le blanchiment d'argent, il devra avoir les coudées franches pour pouvoir s'attaquer à des maux qui dépassent souvent

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



à la fois les frontières nationales et l'éthique personnelle. Le numéro Un du SAMIFIN, qui est issu du corps des magistrats, devra user de ses expériences en tant qu'ancien juge d'instruction, substitut et procureur de la République, et en tant qu'ancien directeur adjoint du Bureau indépendant anticorruption, conclut le quotidien. (p. 3)

- Depuis sa création, les fruits des travaux du SAMIFIN restent flous. Malgré les nombreux dossiers de plainte pour blanchiment d'argent, aucune arrestation n'a été entreprise à ce jour. Et pour cause, des personnalités haut placées sont souvent mêlées à ces affaires de blanchiment d'argent. Qui plus est, la structure du SAMIFIN et du BIANCO ne garantissent pas leur indépendance, car ces deux entités doivent encore saisir le Tribunal pour que les infractions puissent aboutir à une sanction. (La Gazette de la Grande Île, p. 12)

RELATIONS INTERNATIONALES

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : LA PRESENCE DE FRANÇOIS HOLLANDE SE PRECISE

Une délégation française, envoyée par le Président de la République française François Hollande, est dans nos murs depuis lundi dernier. Les deux émissaires du Chef de l'Etat français, à savoir Laurent Stefanini, ambassadeur et chef du protocole de l'Elysée, et son principal collaborateur José Pietroboni, accompagnés de l'ambassadrice de France Véronique Voulard-Aneini, ont rencontré la ministre malgache des Affaires étrangères, Atallah Béatrice, hier à Anosy. A l'issue de la rencontre, Laurent Stefanini a déclaré que « le Sommet de la francophonie est avant tout l'affaire de Madagascar et de l'Organisation internationale de la francophonie. La France a beaucoup d'expérience dans l'organisation de sommets internationaux et peut ainsi apporter un soutien logistique. Mais la responsabilité de l'événement revient principalement à Madagascar. » Il a ajouté que la France appuiera la Grande Ile au niveau protocolaire, mais surtout à travers des moyens modernes de communication, de transport ou encore d'hébergement. Pour sa part, la ministre malgache des Affaires étrangères a expliqué qu'une délégation française, forte d'une centaine de personnalités politiques et économiques, sera présente à ce 16^{ème} Sommet de la francophonie. Toutefois, le numéro Un de la diplomatie malgache n'a pas confirmé la présence de François Hollande à Madagascar, dans le cadre de ce Sommet. Une source anonyme auprès du ministère des Affaires étrangères a expliqué que c'est à l'ambassadrice de France à Madagascar d'annoncer la nouvelle le moment venu. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Midi Madagasikara, p. 3 ; Madagascar Matin, p. 2 ; La Vérité, p. 2)

- A l'issue de son entretien avec la ministre malgache des Affaires étrangères, Laurent Stefanini a affiché son optimisme quant à l'évolution des préparatifs techniques du Sommet. « Je suis très confiant, j'ai le sentiment que l'état d'esprit est bon, que les choses se font (...) », a-t-il expliqué. L'ambassadeur et chef du protocole de l'Elysée a également tenu à souligner qu'il a eu le privilège d'être reçu par le Chef d'Etat malgache, puis par la ministre des Affaires étrangères. Selon lui, cela témoigne du fait que l'événement est une priorité de l'année 2016 pour Madagascar. (Les Nouvelles, p. 4)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

